CAc plénier du 06/06/2024

Nota bene : seuls les comptes rendus officiels, validés par le CAc, font foi.

HRS4R

- label obtenu 2022 pour 4 ans
- aspects éthiques, recrutement, conditions de travail

Diplômes d'établissement (DE)

- DU, CU... hors cadre des diplômes nationaux
- critère important : au moins à l'équilibre financier, sauf exception "à haute portée stratégique"
- ex. HUB pour rebondir pour étudiants en difficulté post L1 (par construction déficitaire)
- volonté de "tarir le flux", aller vers moins de quantité et plus de qualité
- situation comparable en termes de volume d'offre à celle d'autres établissements
- viser des compétences ciblées, proches de la recherche
- logique de complémentarité par rapport aux diplômes nationaux
- point de vigilance : tension sur les ressources déjà limitées pour les diplômes nationaux
- règle : les heures associées ne rentrent pas dans le service statutaire ; limite à 39 HETD pour les HC associées
- modèle de calcul des coûts questionable
- pratique des DE (sous la forme DU) assez standard en médecine au sens large
- distingo DU (diplomant) / CU (certifiant) : sur la base du volume horaire ? par. ex quid d'une formation de 36 H ?
- point délicat : certains DU, a priori destinés (comme la majorité à de la FC), donnent assez d'ECTS pour permettre (par ex. à des gens en formation initiale issus d'une L3) de candidater à un M2 (sorte d'équivalence faible à diplôme national de niveau M1)

Misc

• élection sur le siège "droit" du CER (= Comité d'Éthique et de la Recherche), avec une recommandation (!?) de Y. Strickler (référent actuel nommé par le président, voir notamment ici) ; élection de Marie Zaffagnigni (MC droit), siège à partir du 7/6/2024